

Compte-rendu CARTE SCOLAIRE 1^{er} degré

CSA SD du 9/04/26

Présents :

-pour l'administration : Mme POGGIO (DASEN), Mme RIOU (SG), Mme DUBREIL (IEN-A), M. BIGOT (D1D), Mme GAUTIER (Bureau des écoles)
-pour les syndicats : M. CRISTOFOLI, Mme TOUAHRIA, Mme JACK, Mme ACHART, M SAMSON, M. (6 FSU) , Mme LOOTEN, Mme PROUTEAU (2 UNSA) , Mme LAMBERT (1 FO) , Mme LOUTELIER (1 CFDT)

1) Retour sur la Carte scolaire du premier degré

DASEN : « Suite au vote unanimement contre de la semaine dernière, nous nous réunissons aujourd'hui pour vous présenter un projet modifié de la carte scolaire pour la rentrée 2026.

Ecoles maternelles : maintien des fermetures et ouverture proposées.

FSU : pour l'école Marie Pape-Carpantier au Mans, il apparaît que les classes ne peuvent avoir plus de 22 élèves pour des raisons de sécurité. Comment donc dans ces conditions maintenir la fermeture ?

DASEN : j'ai vu avec l'inspecteur, les classes peuvent accueillir plus de 22 élèves.

EE hors EP hors RPI hors Ulis : pas de changement

Ecoles primaires : retrait de St-Corneille et de Verneil le Chétif après vérification des inscriptions.

Ecoles avec ULIS : pas de changement

Ecoles maternelles EP : retrait de la fermeture de Paul Langevin Allonnes au regard des rentrées de 2027-2028.

Ecoles élémentaires EP : pas opéré de changement.

RPI : retrait de la mesure de fermeture pour Chérancé, Assé-le-Boisne

Intervention de FO : pour le RPI de Piacé-Coulombiers, je regrette qu'il n'y ait pas eu de retrait de la fermeture au vu des difficultés rencontrées. Les équipes sont en souffrance avec des cas d'élèves très difficiles. L'équipe de circonscription est déjà intervenue plusieurs fois, les enseignants ont alerté leur hiérarchie. Fermer une classe serait encore dégrader davantage leurs conditions de travail qui sont déjà très difficiles.

DASEN : merci de votre intervention et de nous alerter. On pourra faire venir les conseillers pédagogiques et avoir un soutien plus particulier sur ce RPI. L'inspectrice sera très vigilante.

Temps de décharges de direction qui sont maintenues malgré la fermeture de classe : Louis Blériot- Le Mans, Chantefables Brette-les-pins, Molière Coulaines, Marcel Pagnol Le Mans, Jean Macé Le Mans, Trompe-souris St-Georges du Bois

BILAN : Ouvertures : 4 Fermetures : 37

Postes stratégie réussite des élèves : deux enseignants qui viennent aider les enseignants en difficulté et leur apprendre les gestes professionnels.

Après cette modification de la carte scolaire, il restera un moyen pour l'ajustement éventuel de septembre.

FSU : peut-on avoir une réponse explicite sur le fait que vous n'allez pas fermer de classe à la rentrée ?

DASEN : pas de fermeture au mois de septembre, c'est un engagement que j'ai pris les années passées et que je maintiens. Dans notre projet de carte, on n'a qu'un seul ajustement possible mais en cas de poussées des effectifs d'ici septembre, on pourra se servir de manière exceptionnelle de la brigade de remplacement.

FSU : dans l'hypothèse que des postes PAS ne soient pas pourvus, est-ce qu'ils seront imposés à des personnels dans le cadre du mouvement obligatoire ?

DASEN : dans le principe, je ne suis pas pour imposer un poste, cela est souvent contre-productif. Il nous faut du temps pour expliquer ce que ça représente comme charge, comme mission car c'est un nouveau poste. On communique, on informe. Pour certains professeurs, c'est une opportunité.

SUSPENSION DE SEANCE demandée par la FSU

VOTE : unaniment CONTRE

2) Questions diverses de la FNEC FP-FO :

1) En ce qui concerne le nombre de PAS, 10 PAS prévus avec le PAS qui était déjà en configuration à Bouloire dans la circonscription de La Ferté-Bernard.

2) En ce qui concerne l'emplacement des futurs PAS :

- => celui de la circonscription de Mamers sera implanté à la cité scolaire à Mamers,*
- => celui de la circonscription de La Ferté-Bernard restera au collège de Bouloire,*
- => celui de la circonscription de Montval-sur-Loir sera au collège de Bercé,*
- => sur la circonscription de La Flèche le PAS sera au Vieux Chêne,*
- => sur la circonscription de Sablé-sur-Sarthe : il sera au lycée Raphaël Elizé à Sablé ,*
- => pour la circonscription de Le Mans ouest : collège Berthelot,*
- => pour la circonscription Le Mans nord Coulaines : lycée Bellevue,*
- => pour la circonscription Le Mans est, le PAS sera au collège Costa Garvas,*
- => pour la circonscription Le Mans sud, il sera au collège Bérengère de Navarre,*
- => pour la circonscription d'Allonnes, il sera au collège Le Marin.*

3) En ce qui concerne le nombre de remplaçants disponibles, les services n'ont pas eu le temps de faire ce travail approfondi.

4) En ce qui concerne le nombre de recours pour les appréciations de rdv de carrière : 4 recours, 3 favorables, un refus. Aucun en CAPD.

5) En ce qui concerne le nombre de temps partiel de droit : 176, temps partiel sur autorisation : 83

6) En ce qui concerne le nombre de demandes de temps partiel pour retraite progressive : 6 demandes

FIN DE LA SEANCE